

Décision Générale colonial

Décision n° n°4 Allocation

n°4

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 19 mai 1927
Numéro JO n° 366 du 31/05/1927	Date du numéro 31 mai 1927

TEXTE INTÉGRAL

le salaire mensuel du chef cantonnier Ahmed Abdourab est porté de 225 à 275 francs à dater du 1° mai 1927,